

Questions orales

Je n'ai pas encore rendu ma décision, comme le député de Vancouver—Kingsway le sait, et je regrette de n'avoir pu le faire ce matin. Je peux toutefois dire au député que ce n'est pas que je veuille retarder la décision.

Un député était un peu dans la même situation il y a quelques semaines, à propos d'une autre question de privilège, et le lendemain on posait une question sur le même sujet. J'avais dit alors qu'il était inopportun de poursuivre ces questions avant que je n'ai rendu ma décision.

Vu les circonstances et ce précédent, je tiens à affirmer au député de Vancouver—Kingsway et aux autres députés qui s'intéressent à cette question, que je ferai tout mon possible pour rendre ma décision à l'ouverture de la séance, mardi. En attendant, je demande la collaboration des députés; je souhaiterais qu'ils respectent ma position et s'abstiennent de poser des questions sur ce sujet qui a fait l'objet d'un différend hier et à propos duquel je dois prendre une décision.

Je ne préjuge en rien de la décision que je rendrai mardi, mais je demande aux députés de comprendre la position dans laquelle je me trouve.

● (1200)

LES LIGNES DIRECTRICES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je vais formuler ma question supplémentaire avec beaucoup de soin de façon à maintenir un équilibre entre le respect dû à la présidence et le droit de l'opposition de poser des questions dans une société libre et démocratique.

M. Hnatyshyn: C'est une réflexion désobligeante pour la présidence.

M. Clark (Yellowhead): Encore un outrage à la Chambre.

M. Waddell: Ma question s'adresse au vice-premier ministre qui est chargé de l'application des lignes directrices en matière de conflit d'intérêts. A son avis, trouve-t-il qu'il y a conflit ou apparence de conflit d'intérêts...

M. Hnatyshyn: Objection!

M. Waddell: ... quand un ministre qui prendra...

Des voix: Règlement.

M. Broadbent: Écoutez la question.

M. Waddell: Le Président peut se prononcer sur ma question quand j'aurai fini de la poser. Je ne garderai pas le silence à ce sujet.

Une voix: Allons donc, Waddell.

M. Daubney: Un peu de respect.

M. le Président: Ce n'est pas un sujet particulièrement agréable pour les députés ou le Président, mais ce sera plus facile pour tout le monde si les députés laissent à la présidence le soin d'en décider. Je vais entendre la question.

M. Waddell: Je vais la répéter, monsieur le Président.

En ce qui a trait aux lignes directrices générales en matière de conflit d'intérêts, que le vice-premier ministre est chargé de

faire respecter, trouve-t-il qu'il y a, à son avis, conflit ou apparence de conflit d'intérêts quand un ministre qui prendra part à une décision d'importance nationale compte à titre de collecteur de fonds au sein de l'exécutif de son association de circonscription un administrateur supérieur de l'une des sociétés qui seront touchées par cette même décision?

M. le Président: Évidemment, la question peut être prise dans un sens hypothétique ou pas et il appartient au ministre, si bien sûr il le désire, de répondre.

Je tiens à faire remarquer aux députés que la question qui vient d'être posée n'est pas la même qu'hier. Il s'agit cette fois-ci d'une question d'application générale et, comme telle, je la juge recevable. Le ministre.

Des voix: Bravo!

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je relève que le député a fait allusion à une apparence de conflit d'intérêts. Je ne désire certes pas me prononcer sur ce point car cela pourrait très bien être en contradiction avec l'avertissement que vous avez donné à la Chambre.

Qu'il me suffise de dire que selon moi, il s'agit d'un processus politique normal. D'après ce que je comprends, des représentants ont rencontré tous les députés de la région de Calgary. Ceux-ci s'intéressent de très près au secteur de l'énergie, qui présente pour eux un intérêt capital tout comme le secteur de l'automobile en présente pour le chef du NPD.

M. Broadbent: Nous ne prenons pas de décision, Don.

M. Mazankowski: Je suis convaincu que de temps à autre, en raison de ses devoirs de député de la région d'Oshawa, des représentants du secteur de l'automobile lui adressent leur doléances tout comme le député de Humboldt—Lake Centre qui représente une région agricole doit recevoir les doléances d'agriculteurs. Je suis certain que si l'on empêche les députés de s'acquitter des responsabilités et obligations associées à leur fonctions...

M. Broadbent: Il est ministre.

M. Mazankowski: ... le pays connaît de graves problèmes dont il faut s'occuper sans tarder.

M. Broadbent: Je suis d'accord.

M. Fulton: De votre côté, vous ne parvenez pas à faire la distinction entre le bien et le mal.

M. Clark (Yellowhead): Dites cela à Harney.

M. le Président: Je demande la collaboration de tous les députés et je suis certain que je l'aurai. Je propose que l'on mette cette question de côté jusqu'à ce que la Présidence ait rendu sa décision. Je désire assurer aux députés que la Présidence est très consciente du droit incontestable de l'opposition de demander des renseignements et en fait, il s'agit là d'un devoir pour l'opposition.